

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC
DE SANTÉ DE VILLE-ÉVRARD**
202 Avenue Jean Jaurès
93330 Neuilly-sur-Marne
STANDARD : 01 43 09 30 30

LES CONTACTS :

- **Directrice Référente du Pôle CRISTALES**
Anne PICARD
a.picard@epsve.fr

- **Cheffe de Pôle**
Docteur Wanda YEKHLEF
w.yekhlef@epsve.fr

- **Cadre Supérieure de Santé**
Rachel CICERON
r.ciceron@epsve.fr
01.43.09.30.37

Cadre de Santé
Corinne JOUET
c.jouet@epsve.fr
01.43.09.31.02 / 31.03

- **Direction des Soins**
directionsoins@epsve.fr
01.43.09.33.54 / 32.33

- **Direction des ressources humaines secrétariat**
drh@epsve.fr
01 43 09 32 61-33 53



PARAMEDICAUX

Infirmier(e) en Addictologie - PÔLE CRISTALES

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'hôpital public psychiatrique dessert 33 communes (sur 40) du département de la Seine-Saint-Denis qui compte 1 655 422 habitants avec une forte croissance démographique de plus de 1% par an. Les équipes proposent une offre de soins complète et diversifiée pour les patients souffrant de troubles psychiatriques ou psychiques : urgences, ambulatoire, hospitalisation, consultations spécialisées, plateau somatique, centres experts, remédiation cognitive et réhabilitation psycho sociale. En France, les services publics de psychiatrie sont organisés par « secteurs » c'est à dire des zones géographiques correspondant à des bassins de population d'environ 70 000 habitants. L'établissement couvre 15 secteurs de psychiatrie adulte et 3 secteurs de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. En 2022, Ville-Évrard a pris en charge 29 106 patients. Ses unités d'hospitalisation temps complet sont réparties sur cinq sites : Neuilly-sur-Marne, Aubervilliers, Bondy, Saint Denis et Montreuil. L'EPSVE dispose également d'un centre de recherche clinique et de deux instituts de formation (infirmier et cadre de santé).

PRÉSENTATION



Précurseur dans la prise en charge **des soins somatiques et buccodentaires** des patients suivis en psychiatrie, l'établissement public de santé de Ville-Evrard offre désormais ses services aux établissements médico-sociaux pour les résidents présentant un handicap psychique ou mental, des troubles neurocomportementaux et des troubles envahissants du développement. Le pôle CRISTALES a pour mission, entre autres, de favoriser la qualité de la prise en charge globale du patient au sein d'un parcours coordonné par la mobilisation de l'ensemble des acteurs du pôle intervenant, du fait de leurs compétences diversifiées, au sein et en dehors de l'établissement.

Ce pôle se compose de la manière suivante :

- **Un département soins somatiques, Préventions, Santé Publique**
 - Service des Spécialités, médecine polyvalente
 - Permanence d'accès aux soins de santé (PASS) + Handiconsult
 - Addictologie
 - Comité Sida Sexualités Prévention (CSSP)
 - Ethnopsychiatrie (Aubervilliers)
 - PRACTS (soutien psychosocial des migrants et précarité = ergothérapie sociale)
 - Zoothérapie
 - PUR (Unités résidentielles Médico-sociales pour autistes adultes)
- **Services médicotechniques**
 - Pharmacie à Usage interne (PUI)
 - Département d'Information Médicale (DIM)

+ Coordination de la chaîne de survie (urgences vitales) sur l'établissement.



Infirmier(e) en Addictologie PÔLE CRISTALES

IDENTIFICATION DU POSTE

POSITION DANS LA STRUCTURE

- **Autorité hiérarchique dans le pôle**
Cadre supérieure de santé
Cadre de santé
- **Au niveau institutionnel**
Directrice des soins
Coordonnatrice des soins

Liaisons fonctionnelles

Internes au pôle :

Ensemble des professionnels du pôle

Externes au pôle : dans le cadre du réseau fonctionnel.

EVOLUTION PROFESSIONNELLE

- IPA
- Cadre de santé

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU POSTE

Horaires de travail

38h/semaine - 9h/17h - repos SD et JF
(28 CA et 18 RTT)

Permis B obligatoire / mobilité

Services et avantage : self - CGOS

L'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière comporte l'analyse, l'organisation, la réalisation de soins infirmiers et leur évaluation, la contribution au recueil de données cliniques et épidémiologiques et la participation à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé. Dans l'ensemble de ces activités, les infirmiers et infirmières sont soumis au respect des règles professionnelles et notamment du secret professionnel. Ils exercent leur activité en relation avec les autres professionnels du secteur de la santé, du secteur social et médico-social et du secteur éducatif (article R.4311-1 du code de la santé publique). Infirmier(e) travaillant en autonomie et en collaboration avec ses collègues. Nombreuses actions de prévention, consultations et entretiens individuels / groupes.



Infirmier(e) en Addictologie PÔLE CRISTALES

MISSIONS & COMPETENCES REQUISSES

Polyvalence sur l'ensemble des activités de l'unité / pôle

Missions générales

- Garantir la qualité, la sécurité de l'accueil des patients, des familles, des personnes.
- Dispenser des soins en répondant aux besoins des patients dans le cadre des missions de l'unité.
- Toutes missions demandées par le cadre de santé afférentes à son domaine de compétences.
- Développer la prévention sur les thématiques de conduites addictives pour les patients suivis en psychiatrie.
- Prévention-éducation thérapeutique individuelle et conduite d'ateliers.
- Mettre en place des actions d'information et de formation auprès des professionnels
- Saisir et tracer les activités dans le Dossier Patient Informatisé (DPI).
- Garantir la prévention, la qualité des soins et la gestion des risques.

Missions spécifiques

Actions en direction des services

Evaluer les besoins spécifiques des services et des patients en matière de prévention, d'information et de formation.

Travailler en lien avec les équipes pluridisciplinaires ; contribution à l'orientation des usagers sur les différents secteurs de soin : CAARUD, CSAPA, cliniques, foyers post-cures, etc.

Elaborer différents types d'actions de prévention.

Actions en direction des patients

Organiser et animer des groupes de parole dans les différentes unités de soins sous la forme d'ateliers prévention.

Améliorer l'information des patients sur la connaissance des méfaits des addictions avec ou sans substances et sur l'aide à l'accompagnement au sevrage.

Accueillir les patients en individuel ou en collectif : entretiens individuels, prescription des substituts nicotiniques, orientation, information avec supports (documentations, vidéo, etc.).

Mobiliser et/ou renforcer les compétences des patients en proposant des séances d'éducation thérapeutique.

Actions en direction des personnels

Informier, sensibiliser et accompagner les personnels, en collaboration avec la médecine préventive.

Intervenir auprès de la formation permanente et de l'IFSI dans le cadre des besoins en formation.

Contribuer à l'élaboration des rapports d'activité annuels et au recensement en Santé Publique : PIRAMIG, addictoVigilance, RESPAAD, ELSA France, etc.



Infirmier(e) en Addictologie PÔLE CRISTALES

Assurer la diffusion de l'information

Actualiser les données sur les addictions avec et sans substances en psychiatrie.
Mettre à disposition des supports d'aide pour la prévention (brochures, articles de presse, plaquette, affiches).
Poursuivre et maintenir le projet LSST (Lieux de Santé Sans Tabac) sur l'établissement.

Former

Elaborer et dispenser des programmes de formation sur les addictions avec et sans substances en milieu psychiatrique.
Accueillir et encadrer des étudiants en stage de Santé Publique sur l'EPS de Ville-Evrard.

S'inscrire dans une dynamique de recherche, de formation et d'évaluation

Participation aux travaux d'études, d'évaluation et de recherche conduits au sein du pôle CRISTALES, du Département de Recherche Clinique et de l'Unité de Recherche Santé Mentale et Handicap Psychique de l'Etablissement Public de Santé de Ville-Evrard.

Participation à l'élaboration de protocoles et outils de prévention.

Inscription à une dynamique de formation continue.

Actions de formation en IFSI, formation permanente, séminaires, salon infirmier...

Rédiger des articles, animer les ateliers pratiques

Collaborer aux travaux de recherche et d'enquêtes en lien avec l'ARS, la DT ARS 93, l'INSERM et les autres CSAPA.

Autres missions

S'impliquer dans la vie institutionnelle (groupe de travail, comités, instances...).

Qualifications

Diplômes : IDE – DU addictologie souhaité.

Connaissances approfondies : soins, législation de la profession IDE, connaître la législation liée aux droits du patient en psychiatrie.

Connaissances détaillées : connaître les outils méthodologiques relatifs à la démarche de soins, connaître les règlements et protocoles en vigueur dans le service, avoir des connaissances sur les pathologies prises en charge dans l'unité, connaître les approches thérapeutiques liées à la santé mentale, communication, relations interpersonnelles. Bonne maîtrise des outils informatiques.

Compétences requises

Savoir-faire

Dans son domaine de compétences : assurer tous les gestes techniques et maîtriser toute situation d'urgence vitale, savoir appliquer les protocoles de l'unité concernant les soins techniques et relationnels, l'hygiène et la sécurité, savoir pratiquer la relation d'aide, savoir planifier et organiser son travail, savoir transmettre les informations, par écrit et par oral, savoir être à l'écoute des patients, instaurer une relation de confiance et d'accompagnement, savoir utiliser les logiciels informatiques installés dans l'unité et être à l'aise dans la rédaction. Avoir la pratique de l'entretien psychiatrique.

Aptitudes pédagogiques.aisance à l'oral et à la prise de parole en public.



PARAMÉDICAUX

Infirmier(e) en Addictologie PÔLE CRISTALES

Savoir-être

Disponibilité, empathie et écoute vis-à-vis du patient, de son entourage, capacité à travailler en équipe, capacité à agir de façon pertinente dans son rôle, respect des valeurs et règles professionnelles, contrôle de soi, capacité d'adaptation et d'organisation, esprit de synthèse, capacité à prendre des responsabilités en adéquation avec l'organisation et les objectifs de l'unité, savoir faire preuve d'initiative, savoir collaborer avec tous les partenaires du soin.

Créativité. Dynamisme.

Motivation pour les missions transverses.

Mobilité (permis B obligatoire).